

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Les fêtes de Noël et du jour de l'an sont déjà derrière nous avec, je l'espère pour vous tous, des moments chaleureux partagés avec vos familles et vos amis. Ces instants sont précieux tant ils sont l'occasion de retrouver ses proches et leurs manifester notre amour ou notre amitié.

C'est quelque part le socle de stabilité de la vie : être et vivre avec ceux que l'on aime une pause salutaire de fraternité et de solidarité avant que le temps ne s'accélère à nouveau et nous apporte à flot continu ces nouvelles plus souvent inquiétantes que réconfortantes. Et 2020 à cet égard ne risque pas, je le crains, de déroger à la règle....

Mais en ce début d'année soyons optimistes !! C'est le temps des vœux et des bons sentiments. Ainsi, faisons que chaque jour qui passe soit un nouveau jour porteur d'espoir et de bonheur. Et à bien y regarder, si l'on coupe les sons et les images qui nous agressent pour profiter d'une rencontre, d'une promenade, d'une sortie, d'une lecture, il est encore possible d'accéder au calme, à l'équilibre voir à la sérénité !

Quelques instants de bonheur dans chacune des journées de l'année 2020 pour vous et tous ceux qui vous sont proches, c'est le vœu le plus cher que je vous adresse à l'occasion de cette nouvelle année sans oublier évidemment une solide santé !

Et puis en ce début d'année 2020 j'ai, bien sûr, une pensée pour notre association. Avec tous les membres du conseil d'administration, les responsables des délégations régionales, les bénévoles qui voudront bien y participer, nous tenterons de faire converger nos efforts pour mettre en place une organisation et des modes de fonctionnement qui auront pour ambition d'améliorer le contact, l'échange, la relation, la convivialité avec vous tous, pour mieux vous satisfaire et vous donner l'envie de faire connaître l'ARTS autour de vous afin de séduire de nouveau adhérent ! Bonne année à tous !

*Votre Président,
Gérard Gonzalez.*



Compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 14 octobre 2019

Etaient présents :

G. Gonzalez, R. Simon, N. Bigeni, M. Herbin C. Briois,
A. Chalochet, M.F. Dujon, M. Vernedoub, D. Couplier,
Ch. Force, Y. Cadenas-Rabot, M. Peltier,
M. Colombo, Ch. Pernet, B. Gonnet

Etaient excusés :

F. Delalande, M. Salmain, M. Devaux,
Mme Gimel-Hamza, Mme Joyaux

G. Gonzalez, président, accueille les participants et constate que le quorum est valablement atteint. Il ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour après avoir désigné Christiane Pernet, secrétaire de séance.

1) Approbation du CR du CA et du PV de l'AG du 15 mai 2019 :

Ces documents n'appellent pas d'observation ; le PV du CA est approuvé à l'unanimité ; le PV de l'AG est validé par le CA pour présentation à la prochaine AG.

2) Information sur la démarche d'audit :

Le Président procède à un rappel de la démarche lancée lors du CA du 12 mars 2019 et confirmée par le CA du 14 mai 2019, lequel y a apportée des inflexions aussi bien dans son déroulement, son organisation et ses finalités et notamment :

- le desserrement des délais pour le retour des questionnaires (reporté de début juillet à fin septembre) ;
- la programmation des entretiens jusqu'à la fin de l'année ;
- l'élargissement de l'équipe projet pour une meilleure représentation des régions ;
- l'actualisation de la feuille de route de l'audit : analyse des questionnaires (fin 2019), rédaction d'un projet de rapport faisant ressortir les points forts, les points faibles et les priorités émergentes (1er trimestre 2020).
- transmission du projet, validé par l'équipe projet aux membres du CA pour observation ;
- présentation et validation par le CA et l'AG de mai 2020. Le rapport fera état aussi des actions prioritaires programmées dans le temps, conduites par l'équipe d'animation de l'audit et d'autres membres du CA volontaires.

Une discussion s'engage au cours de laquelle C. Force précise qu'au jour de la réunion, elle détient 11 questionnaires sur 21 possibles. Toutefois certains questionnaires adressés à C. Gentelet ne sont pas parvenus à Ch. Force : les personnes concernées s'engagent à les transmettre dans les meilleurs délais.

Le Président émet le souhait que l'ensemble des membres du CA retourne le questionnaire rempli dans les délais, gage de leur implication.

R. Simon demande des nouvelles de Claude Gentelet et sollicite des précisions sur le calendrier de l'audit.

C. Force précise que Claude vient d'être hospitalisé et l'intervention devrait avoir lieu rapidement. Le CA lui transmet ses meilleurs vœux de bonne santé.

S'agissant du calendrier, il est précisé que la 1^{ère} mouture du rapport d'audit devra être présentée au CA prévu en mars 2020.

3) Vie des délégations :

Le Président indique qu'il a l'ambition pendant son mandat de se rendre dans chaque délégation afin de resserrer les liens entre le siège et les régions notamment à l'occasion des sorties organisées.

A. Chalochet relève que certaines sections ne font jamais de compte rendu de leur sortie et n'alimentent donc pas le bulletin trimestriel. Il demande également que les comptes rendus de sortie fassent mieux ressortir les impressions personnelles des adhérents et ne se résument pas à des descriptions qu'on peut retrouver sur internet.

Plusieurs sections soulèvent la difficulté à organiser des sorties (adhérents vieillissants - coût du bus pour un nombre restreint de participants).

Le Président émet le souhait qu'une meilleure information soit diffusée sur le programme des sorties des délégations et indique qu'il faut réfléchir, en l'absence pour le moment d'outil numérique partagé, lors d'une réunion du CA à un moyen pour disposer de l'ensemble des sorties envisagées par les délégations, afin de les porter à la connaissance des adhérents par le biais du bulletin. L'audit pourrait aussi faire état de la question de la programmation des sorties.

A. Chalochet précise que cela suppose que le programme des sorties soit établi au moins 6 mois à l'avance et lui soit communiqué rapidement pour la parution dans le bulletin.

Le président rappelle son souhait de créer un site WEB à portée nationale, bien sûr, suivi et mis à jour régulièrement qui serait un meilleur relais d'information et de contact entre les adhérents.

4) Relations avec les ministères sociaux :

Salon des associations

L'ARTS a participé au salon des associations des ministères sociaux qui a rencontré un beau succès. Des plaquettes (hélas non mises à jour) des bulletins et des informations verbales ont été distribuées pour faire connaître l'ARTS.

Le président précise qu'une nouvelle plaquette mise à jour devrait paraître prochainement.

Demande de subvention 2019

Le principe d'une augmentation ponctuelle de 500 € pour l'achat d'une imprimante et des cartouches, a été acté.

La subvention 2019 devrait donc s'élever à 6 000 € (2000 € pour le travail - 4 000 € pour la santé).

La demande de subvention au titre de 2019 a été déposée le 12 septembre 2019. Les membres du CA s'interrogent sur cette date tardive et demande au Président que la demande de subvention de l'exercice 2020 soit plutôt déposée dès le début du 2^{ème} trimestre 2020.

Il est émis l'hypothèse que la subvention est peut-être accordée sur des crédits gelés, ce qui expliquerait son versement tardif.

Pour 2020, le Ministère a posé le principe d'accorder en base budgétaire les 500 € accordés au titre de 2019. La subvention 2020 pourrait donc être maintenue à un montant de 6 000 € (2000 € pour le travail - 4000 € pour la santé).

Lettre d'information aux futurs retraités

Le Président confirme que le Ministère a réactivé l'envoi de la lettre d'information concernant l'existence de l'ARTS, aux nouveaux retraités (lettre signée par le DRH et adressée par les bureaux de gestion).

Il est rappelé la nécessité de joindre à la lettre d'information, une plaquette de présentation de l'ARTS mise à jour et modifiée.

5) L'assurance :

M. Herbin précise que l'assurance a été transférée en octobre à une société de Tréteigne situé dans le XVIII^{ème}. Elle précise qu'il s'agit d'un transfert géographique sans incidence sur le contrat. A cet égard, il est précisé que la rédaction du contrat est ancienne. En réponse aux membres du CA, il est rappelé que l'assurance ne couvre que les dégâts causés par l'Association à autrui sinon c'est l'assurance individuelle de chacun qui intervient.

6) Nombre d'adhérents - envoi du bulletin :

Un point est fait par M. Herbin sur le nombre d'adhérents qui s'établit comme suit :

Au 31 décembre 2018, l'ARTS compte 646 adhérents à jour de leur cotisation (388 adh. pour le siège dont 212 pour Ile de France - 258 pour les délégations). Actuellement, les départs continuent à être supérieurs aux arrivées.

Il est relevé que le bulletin ne parvient pas à un grand nombre d'adhérents du Val de Marne et est retourné avec la mention «adresse erronée». La question se pose de savoir si le problème se situe au niveau de l'envoi fait par le prestataire, au niveau de la distribution, ou au niveau de notre fichier d'adresse.

A. Chalochet demande qu'à l'envoi du prochain bulletin, tous les retours avec la mention «adresse erronée» lui soient adressés.

7) Calendrier des réunions du conseil d'administration de 2020 :

Trois réunions sont programmées : les mardis 10 mars (CA), 12 mai (CA+ AG) et 6 octobre (CA).

La délégation d'Auvergne sollicitée pour l'organisation d'un CA, ne souhaite pas s'engager actuellement.

8) Questions diverses :

Il est précisé que la subvention de 500 € a bien été octroyée à la délégation de Marseille pour faciliter ses débuts. La délégation est en règle et fonctionne bien ; plusieurs sorties sont prévues.

S'agissant des délégations de signatures pour permettre aux délégations de continuer à gérer leur compte bancaire ou postal, le Président indique que 2 dossiers restent à finaliser.

Le Président clôt la séance à 15 h 30 remercie les participants et souhaite bon retour à tous les membres présents.

Remerciements à
C. Pernet et B. Gonnet
pour ce compte rendu.

Les salaires dans la fonction publique hospitalière

Il s'agit d'un complément à la rubrique sur les salaires dans les fonctions publique d'Etat et territoriale parue dans le Bulletin précédent. Ces données n'étaient pas alors disponibles.

En 2017, le salaire net moyen augmente de 0,3 % en euros constants

En 2017, un agent de la fonction publique hospitalière (FPH) perçoit en moyenne 2 288 euros nets par mois en équivalent temps plein ; cette moyenne prend en compte tous les salariés des hôpitaux et des établissements médico-sociaux, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou personnels médicaux.

Entre 2016 et 2017, ce salaire augmente en moyenne de 0,3 % en euros constants.

En 2017, les disparités salariales dans la FPH sont quasiment stables, en dépit d'un léger recul des salaires dans le haut de l'échelle. Le salaire net des femmes est inférieur de 20,5 % à celui des hommes ; à caractéristiques identiques, l'écart salarial est de 3,5 %.

Pour les salariés présents toute l'année en 2016 et en 2017 chez le même employeur et avec la même quotité de travail, soit deux tiers des agents de la FPH, le salaire net moyen augmente de 1,3 % en euros constants. Ceci reflète la progression de leur ancienneté et de leur carrière.

A. Chalochet d'après Insee Première No 1778

Bon anniversaire !

La Revue Travail et Emploi a récemment fêté son 40^{ème} anniversaire. Un colloque a été organisé au Ministère le 10 Décembre dernier et pour cette occasion un numéro spécial a été publié « Un bilan à tirer, un avenir à (d')écrire ».

Au sommaire :

- Passer en revue 40 ans de Travail et Emploi
- 40 ans d'institution de l'emploi
- 40 ans d'analyse du travail et de l'emploi : points de vue de 4 économistes

- Le droit du travail en changement. Essai d'interprétations
- L'histoire et les historiens dans Travail et Emploi, ou les vertus des marges disciplinaires
- Observer et quantifier le travail pour mieux le comprendre. Un dialogue à la rencontre de l'ethnographie et de la statistique

On peut y accéder en allant sur :

dares.avisparution@diffusion.travail.gouv.fr

Les proches aidants des seniors et leur ressenti



En France métropolitaine, 3,9 millions de proches aidants sont déclarés par une personne de 60 ans ou plus vivant à domicile et lui apportent une aide régulière, en raison de son âge ou d'un problème de santé. Trois grands types d'aides : vie quotidienne, soutien moral, aide financière ou matérielle. La moitié des proches aidants sont des enfants du senior, un quart des conjoints. Ensemble ils représentent 8 proches aidants sur 10. Les seniors vivant en établissement pour personnes âgées (EHPAD, EHPA, USLD) sont également aidés par 720 000 proches aidants.

Les aidants des seniors vivant à domicile sont des femmes pour près de 60%. Plus le lien familial avec la personne âgée aidée est fort, et moins la majorité de femmes est importante. Ainsi lorsque les aidants cohabitent avec la personne aidée, conjoints et enfants, il s'agit de presque autant d'hommes que de femmes.

La plupart des aidants habitent à proximité immédiate du senior puisque les trois quarts des enfants aidants, s'ils ne cohabitent pas avec le senior, habitent à moins de 30 km et moins de 40 mn du domicile du senior. Les enfants cohabitants connaissent une situation de vie plus défavorable que les enfants non cohabitants. Ils sont moins souvent en couple (26 % contre 71 % des enfants non cohabitants), 62 % sont sans enfants (contre 18 % chez les enfants non cohabitants). Ce phénomène touche surtout les hommes (74 % des hommes cohabitants avec leur parent aidé n'ont pas d'enfants, contre 51 % des femmes). La situation sur le marché de l'emploi est également défavorable aux enfants cohabitants : plus souvent au chômage (12 %) et inactifs pour cause d'invalidité (9 %) que les enfants non cohabitants (7 % et 3 % respectivement).

Le nombre de proches aidants qui augmente quand le senior va vers les 85 ans (avec une intervention croissante des enfants), diminue aux grands âges, quand la dépendance accrue suscite des départs en institution.

Les activités de la vie quotidienne les plus déclarées sont les aides aux courses (62 %), aux démarches médicales (53 %), aux tâches administratives (43 %) et au bricolage (40 %).

Un peu moins d'un aidant sur deux déclare au moins une conséquence négative de l'aide apportée au senior sur sa santé.

Les Dossiers de la DREES, n°45 « Les proches aidants des seniors et leur ressenti sur l'aide apportée - Résultats des enquêtes « CARE » auprès des aidants (2015-2016) »

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la santé a lancé le 4^e Programme National Nutrition Santé : permettre aux Français de rester en bonne santé tout au long de leur vie grâce à de bons réflexes pour mieux manger et bouger.

Les grands axes :

Améliorer l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé et réduire les inégalités sociales de santé :

Cela passe notamment par le déploiement de Nutri-Score, y compris en restauration collective afin de permettre à chacun d'éclairer ses choix. La France soutient son extension au niveau européen.

Un travail sera mené avec les acteurs économiques en 2020 pour réduire la teneur en sel, en graisses et en sucre des aliments, en augmentant les quantités de fibres. La France s'est engagée auprès de l'OMS à réduire de 30 % la consommation de sel des Français d'ici 2025.

Encourager les comportements favorables à la santé :

Le site manger-bouger.fr a mis à jour ses recommandations nutritionnelles. Une campagne grand-public pour les faire connaître a eu lieu à partir du 22 octobre prochain pour 3 semaines.

L'éducation à l'alimentation devra être étendue de la maternelle au lycée, avec mise à disposition d'outils pédagogiques.

Mieux prendre en charge les personnes en surpoids, dénutriées, atteintes de maladies chroniques :

En renforçant la prescription médicale d'activité physique adaptée et en développant la pratique d'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques Avec une « semaine nationale de la dénutrition » annuelle, pour sensibiliser le grand public, les professionnels de santé et du secteur social, à une maladie qui touche notamment les aînés.

Impulser une dynamique territoriale : d'ici 2023, dans chaque département, les initiatives innovantes seront valorisées et un colloque annuel sera organisé pour partager les bonnes idées. Développer la recherche, l'expertise et la surveillance en appui de la politique nutritionnelle

Des objectifs chiffrés pour réduire le surpoids et la dénutrition

Près de la moitié des adultes est en surpoids, dont 17 % d'obèses. Les inégalités sociales et territoriales restent très marquées : 4 fois plus d'enfants d'ouvriers que d'enfants de cadres sont obèses.

Pour répondre à cet enjeu, les 55 actions du PNNS visent à atteindre en 5 ans les objectifs de santé définis par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) portant notamment sur le statut nutritionnel des enfants et des adultes et les recommandations en matière d'alimentation et d'activité physique.

En particulier :

Diminuer de 15% l'obésité et stabiliser le surpoids chez les adultes.

Diminuer de 20% le surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescents.

Réduire le pourcentage de personnes âgées dénutriées vivant à domicile ou en institution de 30 % au moins pour les plus de 80 ans.

Le nutri-score : évolution de sa perception et son impact sur les comportements

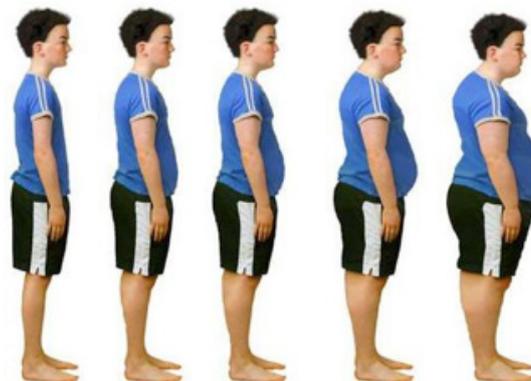
(sa création vous était annoncée dans le numéro 75 d'Octobre 2018...).

En 2019, la notoriété du Nutri-Score continue à progresser pour atteindre 81 %. Cette augmentation est principalement due à l'apparition progressive du logo sur les emballages. Le Nutri-Score est cité spontanément par 8 % des individus comme un critère qu'ils utilisent pour évaluer la qualité nutritionnelle des produits (+7 points par rapport à Mai 2018).

Pour 86 % des Français le Nutri-Score permet de qualifier la qualité nutritionnelle des produits. Les opinions des consommateurs déjà très bonnes en 2018 sont stables en 2019. La grande majorité des personnes ayant entendu parler ou vu le logo considère qu'il donne une information rapide (92 %), qu'il est facile à comprendre (90 %), facile à repérer sur les emballages (85 %), qu'il guide les consommateurs dans leurs achats (86 %). Les 3/4 ont confiance dans les informations qu'il fournit et environ 7 sur 10 considèrent qu'il peut rendre méfiant vis-à-vis de certains produits.

90 % des Français indiquent y être favorables et 87 % pensent que l'apposition du Nutri-Score sur les produits devrait être obligatoire. En 2019, un individu sur 2 ayant entendu parler ou vu le logo déclare avoir acheté un produit sur lequel était apposé le Nutri-Score, un chiffre en forte augmentation depuis mai 2018 (+32 points).

A. Chalochet d'après Santé Publique France Etudes et enquêtes Septembre 2019



Le dangereux déclin de la nature



Souvent décrit comme le « GIEC pour la biodiversité », l'IPBES est un organisme intergouvernemental indépendant comprenant plus de 130 Etats membres. Mis en place par les gouvernements en 2012, il fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives sur l'état des connaissances sur la biodiversité de la planète, les écosystèmes et les contributions qu'ils apportent aux populations, ainsi que les outils et les méthodes pour protéger, utiliser durablement ces atouts naturels vitaux.

« La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine - et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier » : ce sont les termes du rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), approuvé en Mai 2019 à Paris.

« La santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais. Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier ».

Le rapport nous dit aussi « qu'il n'est pas trop tard pour agir, mais seulement si nous commençons à le faire maintenant à tous les niveaux, du local au mondial ».

Le rapport élaboré par 145 experts issus de 50 pays, avec des contributions de 310 autres experts est le document le plus exhaustif réalisé à ce jour. Il évalue les changements au cours des 5 dernières décennies et fournit un aperçu complet de la relation entre les trajectoires de développement économique et leurs impacts sur la nature. Il propose aussi un éventail de scénarios possibles.

Le rapport estime que :

- 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction, fait unique dans l'histoire de l'humanité. Plus de 40 % des amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'1/3 des mammifères marins sont menacés.
- 680 espèces de vertébrés ont disparu depuis le 16^{ème} siècle, 9 % des races de mammifères utilisées pour l'alimentation et l'agriculture avaient disparu en 2016, et 1 000 races sont menacées.
- Depuis 1980, les émissions de gaz à effet de serre ont doublé, provoquant une hausse des températures moyennes d'au moins 0,7 degré Celsius.
- Les 3/4 de l'environnement terrestre, environ 2/3 du milieu marin ont été significativement modifiés par l'action humaine.

Ces tendances ont été souvent moins graves dans les zones appartenant à des peuples autochtones.

- Plus d'1/3 de la surface du monde et près de 75 % des ressources en eau douce sont maintenant destinées à l'agriculture ou à l'élevage.
- La production agricole a augmenté de 300 % depuis 1970, la récolte de bois brut a augmenté de 45 % et 60 milliards de tonnes de ressources, renouvelables ou non, sont extraites par an dans le monde - avec un doublement depuis 1980.
- de 100 à 300 millions de personnes sont exposées à un risque accru d'inondations et d'ouragans en raison de la perte d'habitats côtiers et de leur protection.
- En 2015, 33 % des stocks de poissons marins ont été exploités à des niveaux non durable.
- Les zones urbaines ont plus que doublé depuis 1992.



La pollution par les plastiques a été multipliée par dix depuis 1980 ; 300-400 millions de tonnes de métaux lourds, solvants, boues toxiques et autres déchets des sites industriels sont déversés

chaque année dans les eaux du monde. Les engrais qui arrivent dans les écosystèmes côtiers ont produit plus de 400 « zones mortes » dans les océans, soit une superficie totale plus grande que le Royaume-Uni.

Les tendances négatives de la nature continueront jusqu'en 2050 et au-delà, dans tous les scénarios politiques explorés dans le rapport, sauf dans ceux qui proposent un changement transformateur – cela en raison de l'impact qu'aura l'augmentation du changement d'usage des terres, l'exploitation de certains organismes et le changement climatique, toutefois avec des différences significatives selon les régions.

Le rapport présente également un large éventail d'actions en faveur du développement durable et les trajectoires pour les réaliser dans l'agriculture, la forêt, les écosystèmes marins, les écosystèmes d'eau douce, les zones urbaines, l'énergie, les finances et bien d'autres. Le document souligne combien il est important, d'adopter une gestion intégrée et des approches intersectorielles prenant en compte les compromis entre la production alimentaire et celle de l'énergie, les infrastructures, la gestion de l'eau douce et des zones côtières, ainsi que la conservation de la biodiversité.

En vue de créer une économie mondiale durable, l'évolution des systèmes financiers et économiques mondiaux a également été identifiée comme un élément clé des politiques futures plus durables. Elle s'éloigne du paradigme actuel trop limité de la croissance économique.

A. Chalochet d'après le Communiqué de presse Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais) www.ipbes.net



Un allié dans l'écosystème des sols : le cloporte !

Il y a une place de choix et participe au bon fonctionnement de la chaîne alimentaire.

Voilà un animal étonnant : soulevez une planche abandonnée depuis longtemps... vous trouverez sûrement des cloportes. Ils aiment les milieux ombragés et humides : normal, c'est un... crustacé ! Le seul entièrement terrestre, qui s'est adapté pour garder au maximum l'eau dans son corps, avec son étrange carapace.

Ce sont des bio-indicateurs de la qualité des sols. L'analyse des résidus dans leur corps peut donner des indications sur la pollution environnante !

C'est un détritivore, il se nourrit de débris végétaux et adore les composts. En les consommant, il accélère leur décomposition et accélère le cycle de vie des sols. Ses excréments enrichissent le sol en azote et autres composés que l'on trouve dans les engrais.

En résumé, le cloporte nettoie et enrichit votre potager tout au long de ses 2 à 4 ans de vie...

consoGlobe 27 11 2019

La gestion des embouteillages selon les fourmis !



On en sait plus grâce au Centre de Recherche sur la cognition animale (CNRS-Université Toulouse) sur cet animal fascinant.

On a découvert que des fourmis du Sahara étaient capables d'aller à la vitesse de 108 fois leur propre corps par secondes. Si l'Homme moyen en faisait autant il ferait du 800 km/heure ! Piloter expose aussi au risque de bouchon... Les chercheurs ont filmé de nombreux déplacements de colonies de fourmis entre leur nid et une source de nourriture. L'idée étant de faire varier les résultats en fonction d'un nombre plus ou moins élevé mais dans les mêmes conditions.

Conclusion : les fourmis sont capables d'autoréguler leur propre trafic et de faire qu'il reste continu, là où nous serions facilement bloqués.

Y aurait-il là une piste à réfléchir en vue de solutions aux problèmes bien connus par les citoyens... ?

Autre révélation : les fourmis sont très résistantes et ne craignent pas les chocs à pleine vitesse !

D'après consoGlobe 2 12 19

La proximité de la mer pourrait favoriser une bonne santé mentale

Et pas seulement dans des localités du Sud... C'est ce qui a été relevé par des chercheurs de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) après une enquête auprès de 26 000 personnes (revue Health and Place) comparant les données de santé des personnes vivant à moins d'1 km des côtes et de celles vivant à plus de 50 km du rivage.

Après avoir pris en compte les biais possibles, l'étude a conclu que la vie dans des villes balnéaires s'associait à une meilleure santé mentale que la vie dans les terres. Et, selon les scientifiques, cette proximité au littoral aiderait à lutter contre la dépression et l'anxiété des plus pauvres, souvent plus touchés par ces troubles.

Il fait très chaud au Qatar...

On en a assez entendu parler à propos de la Coupe du Monde de Football. On sait aussi que les autorités de Doha ont décidé de peindre les routes en bleu car cette couleur absorbe moins de chaleur que le noir. Mais on a récemment appris que pour faire face aux chaleurs bien au-dessus des 40°C, le Qatar veut climatiser ses rues. La climatisation est déjà utilisée partout en intérieur et en extérieur. Le long des trottoirs, sur les terrasses, dans les marchés et les zones commerciales en plein air. Un véritable cercle vicieux puisque la climatisation amplifie le réchauffement. Le Qatar serait le pays émettant déjà le plus de gaz à effet de serre par hab. et 60 % de l'électricité y est consacré à la climatisation.

consoGlobe 22 10 19

Trop travailler accélérerait la chute de cheveux chez les hommes...

...selon une récente étude en Corée du Sud, publiée dans la revue Annals Of Occupational and Environmental Medicine. Ceux travaillant plus de 52h/semaine ont perdu leurs cheveux 2 fois plus vite que ceux qui travaillaient moins de 40 heures hebdomadaires.

La cause probable serait le stress généré par une trop grande importance du travail dans la vie, et l'insuffisance de temps libre pour décompresser. Stress et anxiété agiraient sur le follicule pileux, d'où une inhibition de la croissance du cheveu et la fin prématurée de son cycle de croissance.

Santé Magazine 28/10/2019

Le médicament le plus cher du monde...

...c'est le Zolgensma, thérapie génique utilisée dans le traitement de l'amyotrophie spinale infantile. En France, où il fait l'objet d'une autorisation temporaire d'utilisation, pour une injection unique, son prix s'élève à 1,945 million d'euros !

Revue Tonic, Hospices Civils, CHU de Lyon,

Sur les 610 000 personnes décédées en France en 2018, 47 % sont mortes dans leur département de naissance. Proportion plus élevée en Martinique, Guadeloupe et Réunion (environ 90 %). A contrario, ces pourcentages sont inversés pour les départements d'Ile de France (jusqu'à 90 % de décédés nés hors du département dans le Val de Marne), et dans le sud-est qui attire une population âgée qui souhaite y vivre sa retraite, le pourcentage des décès des personnes nées hors des départements est supérieur à 70 %.

Insee Focus No 163



Sur les 759 000 nouveau-nés en France en 2018, seulement 12 000 ont une mère de moins de 20 ans soit moins de 2 %.

Cette proportion est en légère baisse depuis une trentaine d'années après avoir fortement diminué dans les années 1970 et 1980, à la suite des lois autorisant la contraception médicalisée puis l'avortement.

Les naissances précoces sont plus fréquentes dans les départements d'outre-mer et dans le nord de la France. La part des naissances précoces en France est légèrement inférieure à la moyenne européenne. Le Royaume-Uni est le seul pays de l'ouest de l'Europe à dépasser cette moyenne.

Insee Première No 1773 Paru le : 12/09/2019

La consommation effective des ménages en volume par habitant, en 2018 et en France, est supérieure de 7 % à la moyenne de l'Union européenne.

Elle est proche de celle de la plupart des pays de l'ouest et du nord de



l'Europe. Les Français consomment plus que les autres Européens dans la santé, l'éducation, les communications, le logement et les transports. Cela n'est pas lié à des niveaux de prix plus bas : au contraire, les prix des biens et services consommés en France dépassent de 7 % la moyenne européenne. Depuis 1995, les écarts de niveaux de consommation ont diminué de moitié et ceux de niveaux de prix d'un tiers. Les niveaux de consommation et de prix restent pourtant variables entre pays, respectivement dans des rapports de un à deux et de un à trois.

Insee Première No 1784 Paru le : 27/11/2019

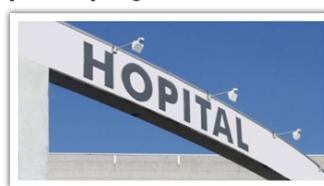
L'espérance de vie sans incapacité correspond au nombre d'années que peut espérer vivre une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes. Elle est calculée à partir de données exhaustives de mortalité et d'une question sur l'incapacité posée à un échantillon de 14 000 ménages.

Si en 2018, l'espérance de vie à la naissance atteignait 85,3 ans pour les femmes et 79,4 ans pour les hommes,

l'espérance de vie sans incapacité était pour sa part à 64,5 ans pour les femmes et 63,4 ans pour les hommes. À 65 ans, l'espérance de vie sans incapacité s'élève à 11,2 ans pour les femmes et à 10,1 ans pour les hommes. Entre 2008 et 2018, l'espérance de vie a augmenté pour les hommes (+1 an et 10 mois) comme pour les femmes (+1 an) pour s'établir respectivement à 79,4 ans et 85,3 ans.

Référence : Études et Résultats, n°1127, Drees

En 2018, le nombre de places en hospitalisation à temps partiel progresse encore



En 2018, la France dispose de 1 356 hôpitaux publics, 681 établissements privés à but non lucratif et 999 cliniques privées. Au total, le nombre de sites continue de diminuer.

Les capacités d'accueil de ces 3 036 établissements de santé se partagent entre 396 000 lits d'hospitalisation complète et 77 000 places d'hospitalisation à temps partiel. Le développement de l'hospitalisation partielle mis en œuvre depuis plusieurs années entraîne une baisse du nombre de lits, -1% en 2018 encore, et une croissance du nombre de places +2,4 %.

Études et Résultats, n°1130, Drees, octobre.

Les contrats aidés en 2018 : poursuite de la baisse des recrutements

En 2018, 133 900 contrats aidés ont débuté, surtout des « parcours emploi compétences » remplaçant les contrats aidés préexistants ; pour plus de 40 % des renouvellements de contrat. Les recrutements baissent de 54 % par rapport à 2017. Fin 2018, le nombre de bénéficiaires de contrat aidé a diminué de 46 %.

En 2018, 88 % des recrutements ont concerné des demandeurs d'emploi de longue durée, des plus de 50 ans, des bénéficiaires de minima sociaux ou des moins de 26 ans peu qualifiés. Ces derniers représentent 16 % des recrutements (- 9 par rapport à 2017), du fait notamment de la fin des emplois d'avenir. L'insertion sur le marché du travail des personnes passées en contrat aidé augmente en 2018 : la part de celles qui sont en emploi 6 mois après la fin de leur contrat aidé augmente sur un an de 1 à 5 points selon le type de contrat aidé, du fait d'un profil différent des bénéficiaires et de l'amélioration de la conjoncture économique.

Dares Résultats 15 novembre 2019

On naît surtout en semaine...

En 2017, on a enregistré mensuellement entre 57 900 (en février) et 68 500 naissances (en juillet). La fin de l'hiver et l'arrivée du printemps sont les périodes où le nombre de naissances est le plus bas, tandis qu'entre juillet et octobre les naissances augmentent. Le nombre journalier de naissances est d'environ 2 000. Les accouchements programmés expliquent les variations les plus fortes, car ils sont planifiés sur des jours

ouverts. Ainsi, les naissances sont plus rares les week-ends et jours fériés. Les naissances du dimanche sont les moins nombreuses, surtout en mars-avril, où l'on a en général moins d'accouchements. En 2017, c'est le 25 décembre qu'il y eut le moins d'accouchements.

D'après INED Population 2018, n°4

11 % des enfants nés en 2017 portent le double nom de leurs parents

Depuis 2005, les parents peuvent transmettre leurs deux noms à leurs enfants, grâce à une procédure d'enregistrement du choix du nom à l'état civil. En 2017, un peu plus de 11 % des enfants se sont vu attribuer le double nom. Ce choix, dont se saisissent une minorité de couples, et qui peut paraître égalitaire du fait qu'il met en avant la double filiation, reste toutefois empreint des usages traditionnels : le nom du père se trouve en première position huit fois sur dix. Ces pratiques ont peu évolué depuis le début des années 2010.

D'après INED Population 2018, n°4

En 2017, 489 100 travailleurs handicapés étaient employés dans les 103 700 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Cela représente 359 900 travailleurs en équivalent temps plein sur l'année, pour un taux d'emploi direct de 3,5 % qui est stable par rapport à 2016. Les modalités de mise en œuvre de l'obligation sont variées parmi les établissements assujettis : 9 % versaient uniquement une contribution financière à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées, alors que 80 % employaient directement au moins un bénéficiaire de l'OETH. Le recours à l'emploi direct croît avec la taille de l'établissement et varie selon le secteur d'activité. En 2017, parmi les 52 900 bénéficiaires recrutés pour la première fois dans un établissement assujetti, un tiers étaient embauchés en CDI.

D'après DARES Résultats novembre 2019 N° 05

Visite du musée de la distillerie « Maison Lillet », Podensac, 27 mars 2019 : délégation Aquitaine

Visite du musée de la distillerie « Maison Lillet », Podensac, 27 mars 2019 : délégation Aquitaine

Au cœur de Podensac, bourg de 3 150 habitants sur la rive gauche de la Garonne, est implantée la Maison Lillet où se fabrique un vin d'apéritif le « Lillet » *. Dans un souci de conservation du patrimoine industriel, la famille Lillet a installé dans l'entreprise un musée qui présente les objets, documents, photos retraçant l'activité de l'entreprise de sa création à nos jours.



Créée en 1872 par Paul et Raymond Lillet, liquoristes et négociants en vins et spiritueux, elle s'est développée en suivant l'évolution des goûts des consommateurs. De magnifiques chaudrons en cuivre, des alambics, des pots contenant des écorces de plantes et fruits exotiques séchés installés dans la salle d'exposition

évoquent l'activité initiale de la distillerie : la fabrication de confitures et sirops. Plus tard, la production s'oriente vers les vins-fortifiants associant le vin du vignoble des Graves et des plantes exotiques, écorces de quinquina notamment, avec de la quinine utilisée pour la prévention des fièvres de pays tropicaux. En 1887 est créé le Kina Lillet, vin blanc considéré alors comme un médicament fortifiant

Dans les années 1980, les descendants, au nombre de 80, cèdent l'entreprise à Bruno Borie, propriétaire du château viticole Ducru-Beaucaillou en Médoc. La production de Lillet est, encore une fois, adaptée au goût de la clientèle ; les

ingrédients restent les mêmes – vins et fruits – mais la part du quinquina est réduite. Le Lillet est composé à 85 % de vins du Sud-Ouest (merlot pour le rouge, sémillon pour le blanc) et pour 15 % de « secrets » (extraits de fruits notamment oranges douces et amères, macérés dans de l'alcool ou confits). Une fois l'assemblage réalisé, le produit est élevé en fûts de chêne pendant trois mois.

En 2008, la famille Borie vend la Maison Lillet au groupe Pernod-Ricard, son réseau de distribution s'étend considérablement ! Les exportations poursuivent leur progression non seulement aux USA, mais aussi en Europe. En 2011 est venu s'adjoindre aux Lillet blanc et rouge, un Lillet rosé ; la production commercialisée s'est élevée à 5,6 M bouteilles en 2018. Sept employés travaillent dans la distillerie de Podensac pour fabriquer des millions de bouteilles, mais pour optimiser les coûts, le conditionnement est maintenant confié à un prestataire d'emballage mobile homologué.

Après une petite dégustation (avec modération*), nous remercions chaleureusement notre guide.

Françoise et Philippe Fournet



AUVERS SUR OISE, dans les pas de Van Gogh, 10 octobre 2019 : délégation Ile de France

Aller à Auvers-sur-Oise, c'est une invitation à la promenade dans un musée à ciel ouvert. C'est le sentiment partagé par les 35 adhérents qui ont participé, ravies mais fourbues à cette belle journée, froide et ensoleillée, du jeudi 10 octobre 2019 organisée par la vice-présidente de l'ARTS, Nicole Bigeni.

Après avoir quitté, sans regret, les incontournables « embarras de Paris », nous sommes arrivés vers 10 heures dans cette illustre commune située à une trentaine de kilomètres au nord de Paris. On a tous instantanément été saisi par le charme bucolique de cette bourgade de campagne, avec ces agréables petites rues fleuries, bordées de jolies maisons individuelles, anciennes ou modernes, qui invitent à la flânerie et donnent une impression de vrai dépaysement.

On comprend mieux pourquoi tant d'artistes y ont vécu ou séjournés. Vincent Van Gogh n'a pas été le seul peintre à y résider, Pissaro, Cézanne ou encore le Douanier Rousseau y ont également élu domicile. Avec un tel patrimoine artistique, Auvers sur Oise a su préserver les paysages immortalisés par ces peintres et de fait nous a proposé une séduisante balade artistique dans des décors naturels ponctuée de panneaux représentant principalement les œuvres de Van Gogh et permettant à chaque instant d'interagir entre les décors naturels et les toiles des maîtres.

La maison du Docteur Gachet



Première étape de notre parcours, la maison du docteur GACHET. En entrant dans cette propriété, nous plongeons dans les derniers mois de la vie de Van Gogh à Auvers sur Oise. En effet, le 20 mai 1890, nous dit l'excellente conférencière, Van Gogh s'y rend après une période d'instabilité mentale pour y trouver calme et repos. A la demande de son frère Théo, le Docteur Gachet, grand amateur d'art, accepte de prendre soin du peintre. Le Docteur Gachet sera ainsi l'un des grands compagnons des derniers mois de la vie de Van Gogh.

Grâce à ses soins, Van Gogh va peindre à Auvers certains de ses tableaux les plus célèbres comme le « Champ de blé aux corbeaux », le « Portrait du Dr Gachet » ou encore « L'église d'Auvers ». Pour commencer notre visite, nous pénétrons dans un grand et joli jardin aux nombreuses espèces végétales au milieu duquel est érigé cette grande bâtisse blanche de trois étages à l'architecture un peu austère. Dans le jardin se

trouve un atelier troglodyte où l'on imagine le peintre esquisser l'une de ces célèbres toiles. A l'intérieur de la maison, du rez-de-chaussée au grenier, on se sent enveloppé par cette atmosphère et cette activité artistique qu'on imagine alors intense.



Après un sympathique déjeuner (bien mérité !) pris au restaurant « le nymphée » au château d'AUVERS, nous avons rendez-vous dans la cour du château avec notre guide. Nous remettons nos pas dans ceux de Vincent Van Gogh en empruntant de petites rues étroites et pierreuses en direction de l'Eglise, immortalisée par le peintre. Nous passons aussi par les champs aux alentours, où se promenait l'artiste, pour nous rendre au cimetière où se trouve sa tombe. Chemin faisant nous entrerons dans l'auberge Ravoux pour atteindre au deuxième étage la chambre n°5, celle où VAN GOGH fut hébergé et où il est mort.

L'auberge Ravoux



C'est l'endroit certainement le plus chargé en émotion. Van Gogh y a vécu ses soixante-dix derniers jours pendant lesquels il a réalisé soixante-dix toiles dont plusieurs chefs d'œuvre ! Il avait auparavant beaucoup voyagé puisqu'en 37 ans que dura sa courte vie, Van Gogh, a eu pas moins de 38 résidences. La dernière est donc cette mansarde grise, triste, mal éclairée qu'il louait à Auvers. Elle est restée intacte mais vide de toute relique depuis 1890 car la coutume faisait

qu'on ne louait plus la chambre d'un suicidé. A chacun donc de solliciter son imaginaire et d'y amener ce qu'il connaît du peintre dont on ressent la présence

immatérielle. Il faut savoir qu'après la mort du peintre, Dominique-Charles Janssens, passionné par l'œuvre et la vie de Van Gogh, achète en 1896, l'auberge avec un objectif : accomplir "un jour ou un autre" le souhait de Van Gogh en exposant certaines de ses toiles dans l'auberge... Un jour, Van Gogh dont la santé restait fragile, part se promener dans un champ et se tire une balle dans l'abdomen. Malgré ses blessures, il parvient à revenir à l'auberge Ravoux. En dépit des soins prodigués par le docteur Gachet, le 28 et le 29 juillet 1890, Theo van Gogh assiste aux derniers moments de son frère Vincent dans la chambre de l'auberge Ravoux.

La maison atelier Aubigny



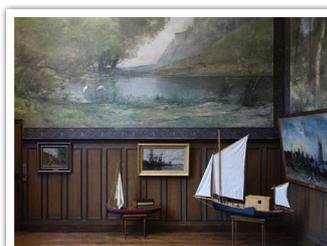
Dernière étape de notre journée à Auvers, en marge du parcours dédié à Van Gogh, la découverte de la maison atelier DAUBIGNY. En 1861, Daubigny, peintre paysagiste d'une grande renommée, s'installa à Auvers-sur-Oise où il fit venir ses amis artistes pour y créer le premier foyer artistique d'Auvers-sur-Oise. Aujourd'hui les décors qui ornent les murs de cette vaste maison-atelier (200 m²), peints par Daubigny père et fils, mais aussi par Corot, Daumier ou encore Oudinot, sont un témoignage exceptionnel de l'effervescence artistique de cette époque. Classé monument historique, c'est un vrai lieu de mémoire et nous avons l'impression de partager la vie de ces artistes tellement nous étions tous envahis par l'authenticité de cette atmosphère.



Le cimetière d'Auvers



Notre groupe de plus en plus fatigué mais malgré tout sous le charme se dirige maintenant vers le cimetière d'AUVERS où se trouve la tombe de Van Gogh et de son frère Théo, décédé six mois après lui aux Pays-Bas. En 1914, sa femme Johanna fit transférer sa dépouille aux côtés de Vincent. Avant d'y arriver, nous empruntons un chemin qui monte vers l'Eglise Notre Dame de l'Assomption d'Auvers qui est également une des toiles les plus célèbres de l'artiste. Curieux sentiment de voir ce monument à l'architecture à la fois gothique et romane et ce qu'en a fait l'œil et la main du peintre puisque son œuvre figure sur un panneau devant l'église. Nous atteignons enfin le cimetière et l'endroit où les deux frères reposent sous de simples pierres tombales recouvertes sous un lierre provenant de la maison du Docteur Gachet. Pour y arriver nous avons suivi un chemin pentu qui nous a amenée sur un plateau de champs de blé qui évoquait la toile de Van Gogh « champs de blé aux corbeaux ».



Il était environ 17h30 lorsque notre groupe, bien fatigué, a retrouvé le car qui devait nous ramener vers Paris après une journée très réussie dans une bonne ambiance où chacun et chacune a pu éprouver et partager d'intenses et riches émotions artistiques.

Gérard Gonzalez

7	4	8	6	2	5	1	9	3
3	6	9	7	1	4	5	2	8
5	2	1	3	9	8	4	6	7
1	8	4	4	2	5	3	6	7
6	7	2	9	8	1	3	5	4
9	5	3	4	7	6	2	8	1
4	9	7	8	6	2	8	3	5
8	3	6	5	4	9	7	1	2
2	1	5	8	3	7	9	4	6

Grille 1

Grille 2

Solution du sudoku de ce numéro

Ils nous ont quittés

- Madame



A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

		5		3				
					9	7		
	9	7			2			
		3					8	
6	7							
		4						9
						4	6	
						5		
							9	

Grille niveau 2

			3	2		1		
	7	2	4	9		6		
							7	2
	2	1	5					
	5						9	
					4	2	5	
2	9							
		7		3	8	4	6	
		8		4	9			

Solution dans ce numéro en page 11

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION
DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P.

Tél. 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92

E-mail : arts@sante.gouv.fr

Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez

Prix de l'abonnement annuel - 2,30€

Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR

Grains de Sagesse

« Une très belle femme qui regarde son image au miroir
peut très bien croire qu'elle est cela.
Une femme laide sait qu'elle n'est pas cela. »

Simone Weil,

Philosophe La pesanteur et la grâce

« L'homme est la plus impie et la plus sauvage des créatures
quand il est sans vertu »

Aristote Politique